

DOSSIER

*Nouvelle
intercommunalité*

FOCUS

*A l'heure
de l'énergie solaire*

ECONOMIE

*Parc d'activité
du Sud Alsace
Largue*

CULTURE

Ecole de musique

l'info

sudalsace-largue.fr



Nouvelle interco,
ensemble solidaire, pour
mieux réussir **demain**

SOMMAIRE

6 DOSSIER

Nouvelle intercommunalité

Sud Alsace Largue : l'union fait la force
Mieux connaître ce que l'interco fait pour vous
Mieux comprendre l'organisation politique
Une nouvelle identité visuelle, un nouveau « regard sur l'avenir »

12 FOCUS Environnement

A l'heure de l'énergie solaire

15 ÉCONOMIE

Parc d'activité de Diefmatten

16 CULTURE

École de musique

18 JEUNESSE

Retour des rythmes scolaires à 4 jours

Le mois de la Parentalité
Les Mômes ont la « Fraich' Attitude »

20 ACTU Sud Alsace Largue

l'info | Magazine intercommunal d'information de la communauté de communes Sud Alsace Largue | 7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE | www.sudalsace-largue.fr
| Directeur de la publication : Pierre SCHMITT | Comité de rédaction : Commission communication, pôle communication | Conception graphique : kxo - kxocreation.com |
Impression : 10 000 exemplaires - Papier PEFC 100% - AZ Imprimerie | Crédits photographiques : , David Treyer, Ecole de Musique de la Région de Dannemarie, Groupe LARGER Communication, Maison de la Nature du Sundgau, North Sébastien Live Photography, Office du Tourisme du Sundgau, Réseau Parents 68, SMARL, Thomas FREY
| Dépôt légal 4^e trimestre 2017 | Droits de reproduction réservés | Gratuit



« Ensemble
solidaire,
pour mieux réussir
demain »

Avec la fusion de nos deux collectivités au 1^{er} janvier 2017, nous avons offert à notre territoire l'opportunité de s'inscrire dans l'avenir et la durée : une ambition commune pour un projet responsable tourné résolument vers l'avenir, jalonné de défis certes difficiles, mais oh combien motivants.

Baptisée Sud Alsace Largue, notre nouvelle communauté de communes, forte de ses 44 communes et de ses 22300 habitants, est aujourd'hui en ordre de marche.

Au fil des pages de ce nouveau magazine, je vous invite à découvrir le projet que mon équipe se propose de mener pour notre territoire. Fiers de notre identité rurale, nous devons porter haut et fort ses spécificités, son dynamisme, sa capacité à innover et à se construire.

Le développement durable sera le guide de notre action. Il doit être la source de nos politiques et en sera l'aboutissement.

Toutes nos actions seront à la fois économiquement efficaces, socialement équitables et écologiquement tolérables. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. Afin d'envoyer un signal fort en ce sens, le conseil communautaire a d'ores et déjà acté l'installation d'une centrale solaire à Retzwiller pour accroître le recours aux énergies vertes sur notre territoire. Vous trouverez un focus sur cette dernière dans ce premier numéro de L'Info.

Tous ensembles, nous nous engageons pour notre avenir en bâtissant sur un socle déjà solide, celui de nos acquis qu'il faut encore renforcer : la proximité et le lien social.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et le retour à la semaine des 4 jours ont été mis en œuvre dans des délais extrêmement contraints avec efficacité pour répondre à votre attente.

Nos différents services s'adaptent et évoluent, privilégiant ainsi la réactivité et l'optimisation de nos actions sur la totalité du territoire.

Les produits résiduels en sont également une bonne illustration. Un nouveau marché est en cours pour les communes de la vallée de la Largue. Je ne peux que vous inciter à continuer et à insister dans la démarche du tri.

Nous renforçons également notre présence aux services des usagers sur le terrain.

En effet, si le siège central de notre communauté de communes est situé à Dannemarie, nous étudions la mise en place d'une permanence dans le secteur de Seppois pour vous accueillir dans de bonnes conditions et être à votre écoute au plus près des territoires.

Mais pour mener tous ces projets, nous devons aussi pouvoir compter sur le personnel de notre collectivité qui est la clé de voûte organisationnelle de cette architecture. Il a toute ma confiance et je suis certain de pouvoir compter sur la motivation et le dévouement de tous. Je connais leur sens aigu du service, leurs compétences et leur capacité à travailler en équipe mais aussi dans l'urgence.

Merci à tous.

Pierre SCHMITT

Président de la communauté de communes Sud Alsace Largue



Nouvelle intercommunalité

C'est fait !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Porte d'Alsace, communauté de communes de la région de Dannemarie, et la communauté de communes de la Largue ne forment plus qu'une seule et même intercommunalité au service d'un même territoire : Sud Alsace Largue.

Sud Alsace Largue : l'union fait la force

La fusion des communautés de communes est une conséquence immédiate de la loi NOTRe dont l'ambition est de donner plus d'importance à l'intercommunalité dans le cadre de la nouvelle région Grand Est.

Qu'est ce que la loi NOTRe?

Renforcer le rôle des intercommunalités, tel était l'objectif premier de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de 2015. En saisissant l'opportunité de rassembler deux ensembles aux propriétés similaires, la nouvelle communauté de communes Sud Alsace Largue s'offre ainsi la possibilité d'améliorer son action de développement, notamment avec des compétences renforcées en matière d'économie et d'aménagement du territoire.

Afin de mieux rationaliser l'action et les services sur son sol, les compétences exercées vont évoluer jusqu'au 1^{er} janvier 2020.

2018 verra par exemple l'arrivée de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). D'ici au 1^{er} janvier 2020 au plus tard, les services d'eau potable et d'assainissement seront automatiquement transférés à la communauté de communes.

Sur le plan des compétences, c'est donc un immense chantier auquel doit faire face la nouvelle communauté de communes Sud Alsace Largue afin d'assurer ses transferts dans les meilleures conditions et dans l'intérêt de tous.

Ensemble solidaire, pour mieux réussir demain

Pour ce faire, la nouvelle intercommunalité peut compter sur un nouveau conseil communautaire composé de 59 membres issus de toutes les communes et réunis autour d'un Président et de 9 Vice-Présidents. Réussir ensemble sur un territoire homogène pour améliorer le quotidien des plus de 22 000 habitants des 44 communes est l'ambition de la communauté de communes Sud Alsace Largue: réussir avec nos valeurs rurales, réussir avec nos valeurs régionales, réussir avec notre ouverture d'esprit, réussir avec notre imagination...

Mieux connaître le territoire

Altenach
Ballersdorf
Balschwiller
Bellemagny
Bernwiller
Bréchaumont
Bretten
Buethwiller
Chavannes-sur-l'Étang
Dannemarie
Diefmatten
Eglingen
Elbach
Eteimbès
Falkwiller
Friesen
Fulleren
Gildwiller
Gommersdorf
Guevenatten
Hagenbach
Hecken
Hindlingen
Largitzen
Magny
Manspach
Mertzen
Montreux-Jeune
Montreux-Vieux
Mooslargue
Pfetterhouse
Retzwiller
Romagny
Saint-Cosme
Saint-Ulrich
Seppois-le-Bas
Seppois-le-Haut
Sternenberg
Strueth
Traubach-le-Bas
Traubach-le-Haut
Ueberstrass
Valdieu-Lutran
Wolfersdorf

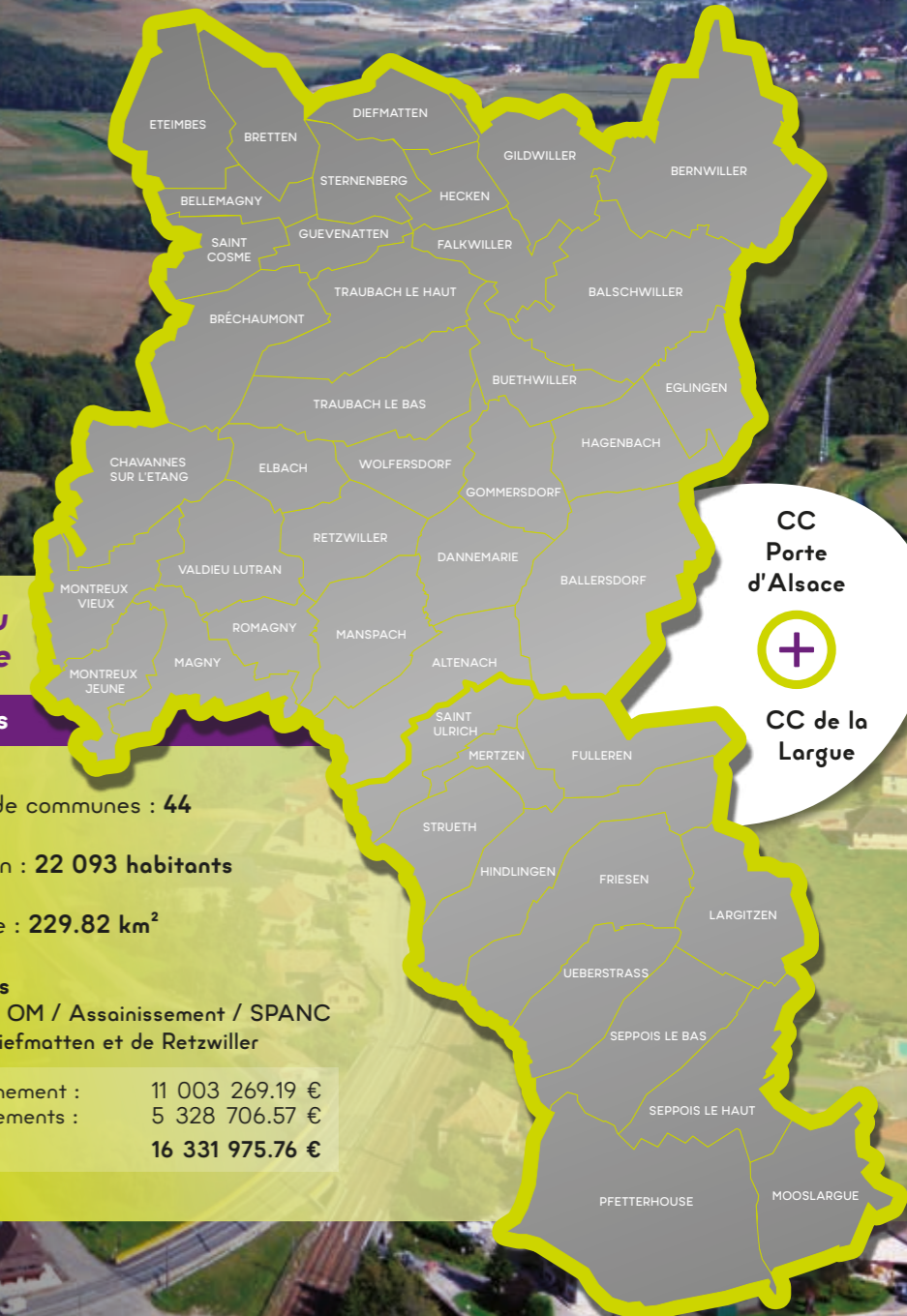
Nouveau territoire

Chiffres Clés

- Nombre de communes : **44**
- Population : **22 093 habitants**
- Superficie : **229.82 km²**

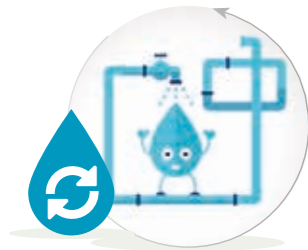
6 budgets
Principal / OM / Assainissement / SPANC
ZAE de Diefmatten et de Retzwiller

Fonctionnement :	11 003 269.19 €
Investissements :	5 328 706.57 €
TOTAL :	16 331 975.76 €



Mieux connaître ce que l'interco fait pour vous

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle intercommunalité est dotée de nouvelles compétences qui viennent compléter celles des deux anciennes structures. D'autres sont amenées à s'y ajouter d'ici à 2020. Nous dressons ici un rapide tour d'horizon des actions et des services que porte à ce jour la communauté de communes Sud Alsace Largue sur son territoire.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

la communauté de communes...

- Gère l'assainissement collectif et l'entretien des stations d'épuration (2)
- Réalise les contrôles réglementaires des installations individuelles (1)
- Prépare le transfert des compétences eau et assainissement pour une harmonisation sur tout le territoire en 2020 au plus tard



L'ENVIRONNEMENT

la communauté de communes...

- Est propriétaire de la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach, qu'elle subventionne pour la promotion de l'environnement
- Travaille sur un projet de ferme solaire à Retzwiller pour le développement des énergies renouvelables
- Promeut le développement durable afin de sensibiliser les citoyens à une meilleure gestion des ressources naturelles et à mieux appréhender l'avenir de la planète



LES PRODUITS RÉSIDUELS MÉNAGERS

la communauté de communes...

- Collecte les produits résiduels ménagers et assimilés
- Favorise le tri sélectif avec la pesée embarquée



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

la communauté de communes...

- Est propriétaire de deux zones d'activité (Retzwiller et Diefmatten)
- Promeut les produits de qualité et les filières courtes dans un projet de labellisation de l'agriculture locale
- Participe à l'aménagement numérique sur son territoire et notamment le déploiement du Très Haut Débit
- Publie le répertoire des entreprises locales



LA PETITE ENFANCE

la communauté de communes...

- Gère le multi-accueil (crèche) de Dannemarie (1)
- Gère le Relais Assistantes Maternelles à Dannemarie (1)
- Est propriétaire du multi-accueil et du RAM de Seppois-le-Bas et en confie la gestion à l'association des Larguotins



LA JEUNESSE

la communauté de communes...

- Organise la restauration scolaire (1)
- Organise l'accueil périscolaire et extrascolaire dans ses centres de loisirs (1)
- Organise des activités durant les vacances (1)
- Confie la gestion du périscolaire à l'association des Larguotins (2)
- Coordonne les transports scolaires pour les collégiens (1)



LES SÉNIORS

la communauté de communes...

- Organise le taxi des aînés (2)
- Est propriétaire de la MARPA de Seppois-le-Bas



LA CULTURE, LE PATRIMOINE, L'ÉDUCATION, LA CITOYENNETÉ

la communauté de communes...

- Gère le COSEC de Dannemarie
- Est propriétaire de l'école de musique de la région de Dannemarie qu'elle subventionne
- Subventionne des associations et des manifestations d'intérêt communautaire
- Organise les journées du patrimoine



LE TOURISME

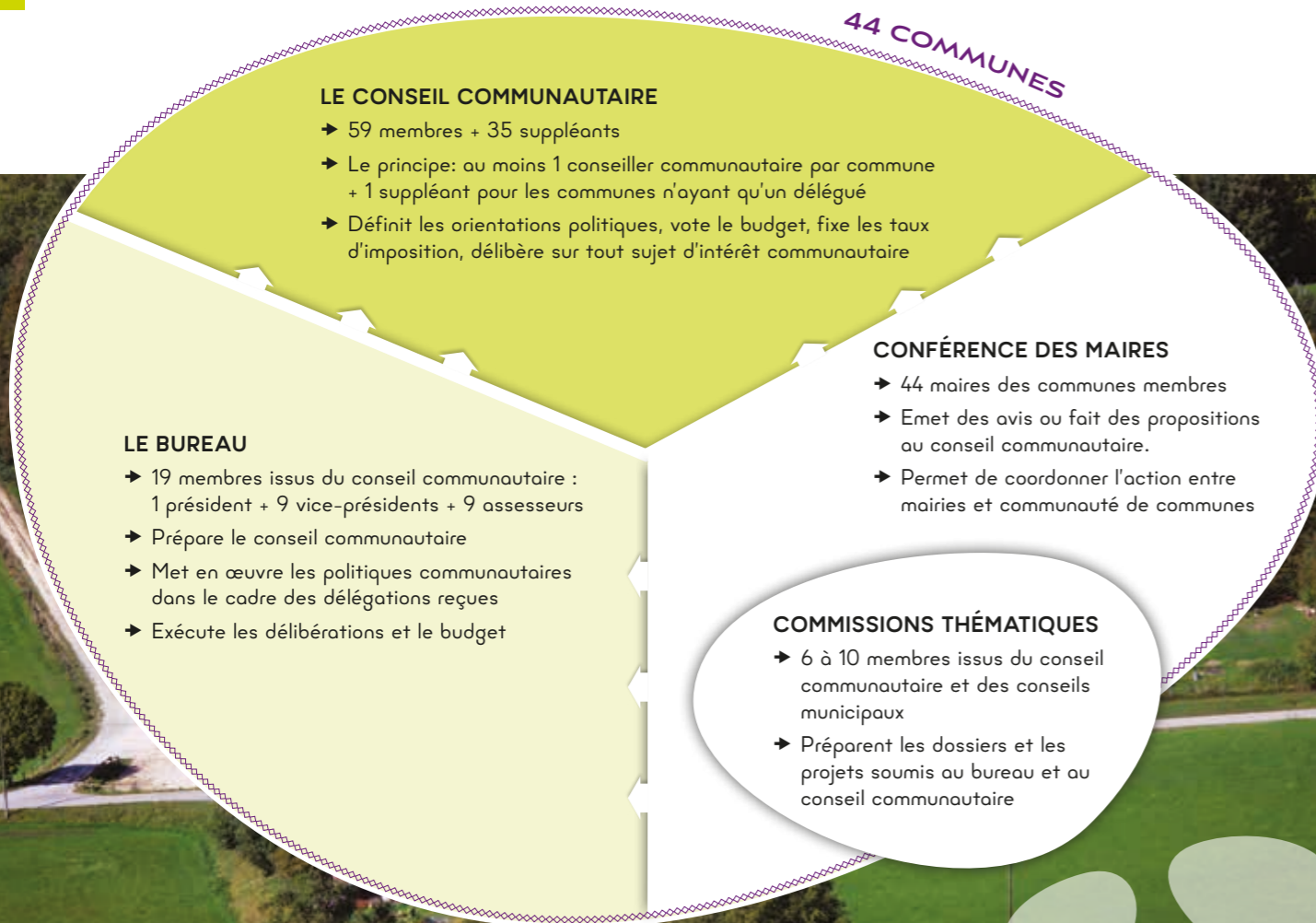
la communauté de communes...

- Assure le développement touristique en partenariat avec l'office de tourisme du Sundgau
- Gère l'aire d'accueil de camping-cars de Chavannes-sur-l'Étang
- Gère le relais nautique de Wolfersdorf
- Participe au développement des pistes cyclables d'envergure nationale et internationale

Ma
communauté de communes
Sud Alsace Largue

Que fait-elle
pour moi ?

Mieux comprendre l'organisation politique



Une nouvelle identité visuelle, un nouveau « regard sur l'avenir »

La nouvelle communauté de communes Sud Alsace Largue s'accompagne naturellement aussi d'une nouvelle identité visuelle et graphique.

Le choix des élus pour le logo s'est porté sur un design épuré intitulé « regard sur l'avenir » qui n'en demeure pas moins riche de symboles.

Les deux arcs ouverts traduisent un œil qui veut voir plus loin, tant dans le futur qu'au-delà du périmètre de la communauté de communes, pour développer des solutions et partager.

Dans la continuité de sa dynamique environnementale déjà active, la communauté de communes Sud Alsace Largue souhaite mettre en avant à travers ce logo son positionnement avant-gardiste et innovant sur les thématiques qui lui sont chères : le recyclage, l'environnement, les éco-énergies et l'aménagement du territoire facilitant le quotidien de ses communes membres et de leurs citoyens.

Sur le thème colorimétrique de l'eau, des prairies, du monde rural, les trois galets, aux formes volontairement non figées et non régulières, inscrivent la collectivité dans une démarche inventive de développement durable autour de ses trois piliers : l'environnement, le social et l'économie.



A l'heure de l'énergie solaire

Résolument décidée à poursuivre sa démarche d'évolution durable, la communauté de communes Sud Alsace Largue s'est donnée pour objectif de réussir le challenge proposé par la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Une nouvelle action dans ce sens se concrétisera par la réalisation en 2020, d'une centrale photovoltaïque de 6,8 ha aux abords immédiats de la zone intercommunale d'activités de Retzwiller.

Lors de la réunion des délégués intercommunaux du 22 juin 2017 à Fulleren, les élus du conseil communautaire ont unanimement décidé de confirmer notre nouvelle communauté de communes dans sa démarche d'évolution durable, dont la nouvelle initiative sera placée à Retzwiller sous le signe de l'énergie solaire. Ce projet affirmera l'identité et la reconnaissance des communes de notre territoire, qui se sont engagées de longue date dans des initiatives porteuses de protection de notre environnement sanitaire, économique et éducatif.

S'inscrire dans les objectifs de la loi de Transition Énergétique du Grenelle de l'Environnement

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, votée par le Parlement en 2015, a vocation à donner des objectifs chiffrés afin d'évoluer dans nos manières de produire et de consommer en engageant le pays tout entier : citoyens, entreprises, écoles, territoires, pouvoirs publics, transports, vers des démarches permettant à la France de renforcer son indépendance énergétique tout en réduisant ses rejets de carbone et de tous les gaz à effet de serre pour ne pas atteindre l'augmentation moyenne annuelle de température atmosphérique de 2°C pour la fin de ce siècle. Afin d'éviter ce scénario catastrophe, l'un des objectifs consiste à porter la part des énergies renouvelables à 23% en 2020 et à 32% en 2030.

A l'échelle de notre communauté de communes, la centrale photovoltaïque de Retzwiller avec ses 30 000 m² de panneaux permettra de produire 4 500 MWh représentant 15,5% de la consommation électrique annuelle de l'intégralité du territoire de la communauté de communes. Sans attendre le calendrier fixé par la loi, le territoire s'engage ainsi dans une démarche volontariste et exemplaire visant à préserver notre planète et les générations futures.

La parcelle choisie permet en outre de se raccorder facilement pour l'injection de l'électricité produite dans le réseau ENEDIS.

4 phases pour une mise en service à l'horizon 2020

La décision du conseil communautaire du 22 juin marque le point de départ d'un parcours qui devrait conduire à une mise en service de l'installation fin 2020 ou début 2021.

≤ **Phase 1** d'une durée de 12 mois pour le montage et le dépôt du permis de construire

≤ **Phase 2** d'une durée de 12 mois également pour l'obtention du permis de construire. C'est alors que la communauté de communes avec son prestataire pourra candidater à l'appel d'offres national qui validera le projet de Retzwiller courant 2019.

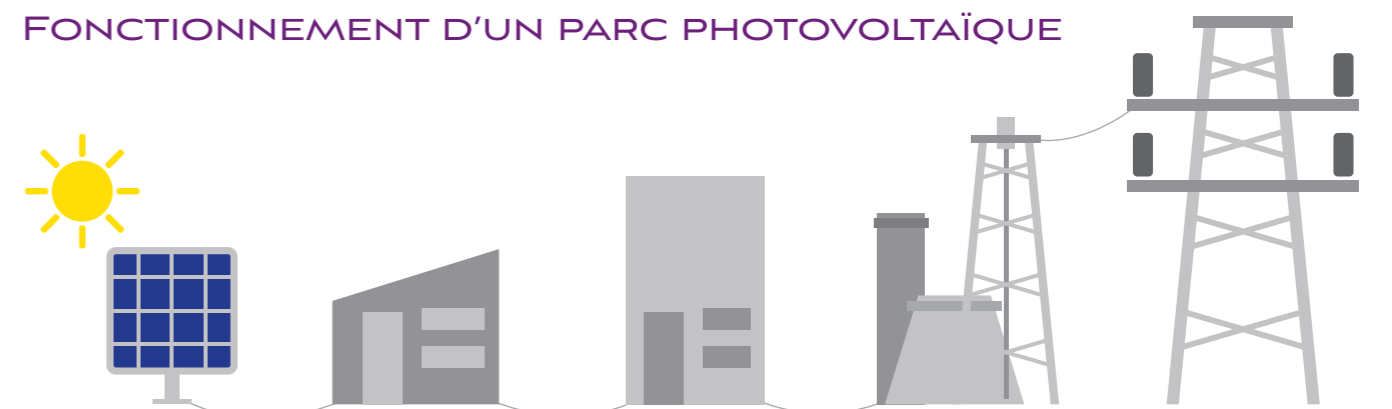
≤ **Phase 3** d'une durée d'environ 6 mois pour obtenir le résultat de l'appel d'offres et pour obtenir la convention de raccordement sur le réseau ENEDIS.

≤ **Phase 4** d'une durée de 6 mois pour la construction de la ferme solaire en vue de sa mise en service.

D'un point de vue pratique, l'installation, le fonctionnement et le démantèlement de l'installation photovoltaïque de Retzwiller seront intégralement à la charge financière des opérateurs à qui la communauté de communes louera le terrain sur la base d'un bail de 30 ans. Outre l'objectif de développement de la production d'énergie renouvelable sur son territoire, la communauté de communes Sud Alsace Largue développe ainsi ses sources de financement à travers de tels projets.

Surface clôturée	≈ 6.8 ha
Puissance photovoltaïque	≈ 4.5 MWc
Nombre de panneaux	≈ 13 500 à 16 000
Surface de panneaux	≈ 30 000 m ²
Production annuelle	≈ 4 455 MWh/an
Equivalent consommation électrique	≈ 1 620 foyers
Equivalent consommation électrique	≈ 3 480 habitants
Equivalent en % de la population de la CCSAL	≈ 15.5 %

FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Les **panneaux photovoltaïques** absorbent les rayons solaires pour produire l'énergie électrique.

Les **postes de transformation** convertissent le courant continu en courant alternatif.

Le **poste de livraison** compte et centralise la production électrique du parc.

Le **poste de raccordement** réceptionne l'électricité produite par le parc.

L'électricité est ensuite **transportée et distribuée** aux consommateurs.

3 questions à Dany DIETMANN, Vice-Président, en charge de l'Environnement, de l'Evolution Durable et de la Transition Energétique

Qu'est-ce qu'implique la décision d'implantation d'une centrale solaire pour l'énergie dans le Sundgau ?

Réponse : Cela implique une nouvelle vision permettant de saisir l'énorme potentiel énergétique que le soleil apporte à la planète, puisqu'il suffirait de 44 ha pour couvrir théoriquement les besoins énergétiques de notre communauté de communes (la densité de puissance solaire reçue au niveau de la terre est en moyenne de 1368 W/m²).

Bien évidemment il y a les jours sans soleil, les nuits... C'est là qu'il devient nécessairement intéressant d'aller vers la diversification, en mutualisant d'autres ressources et solutions alternatives comme l'éolien, la géothermique, l'hydraulique, et surtout le stockage qui aujourd'hui est en phase de développement industriel accéléré.

L'autonomie énergétique individuelle n'est plus une utopie, elle est à notre portée ; elle existe déjà dans quelques maisons sundgaviennes.

Quelles types de retombées espérez-vous de cette nouvelle installation sur l'économie locale, les habitudes de vie, etc. ?

Réponse : Cette prise de conscience porte en elle toutes les graines nécessaires pour développer une révolution énergétique citoyenne. Mais pour l'enclencher il va falloir accepter de changer notre approche de l'aménagement du territoire, de la mobilité, des modes commerciaux, de nos habitudes de pensée, de nos habitudes de vie, de nos réflexes consuméristes. Il va falloir accepter d'abandonner sur le bord du chemin le sac des certitudes éculées d'un siècle passé.

Accepter de franchir ce pas, c'est entrer dans un monde économique d'imagination, d'inventions, de création d'emplois, de nouvelles entreprises innovantes, de start up, de mobilités peu polluantes, d'économies substantielles pour notre budget. C'est surtout la seule façon d'atteindre l'organisation d'un monde décarboné porteur d'un avenir environnemental durable pour l'humanité... En un mot, donner la priorité au respect de la vie. Avons-nous encore la capacité de savoir oser, la sortie vivifiante du maquis sclérosant de nos habitudes ?

Quelle serait, selon vous, la suite à donner pour aller encore plus loin afin de mieux gérer l'énergie ?

Réponse : Au niveau de l'organisation des futurs investissements de notre communauté de communes, il conviendra sans doute de donner une place beaucoup plus importante à la communication pour aider à la compréhension des évolutions vers les économies d'énergie, les énergies alternatives photovoltaïques, photothermiques, éoliennes, géothermiques. Mais également aider à la compréhension globale de l'évolution durable de notre territoire. A ce titre nous avons l'avantage de disposer avec la Maison de la Nature du Sundgau, d'un centre d'initiation à la nature et à l'environnement où les écoles, les associations, le grand public, ont la chance de pouvoir acquérir dans leur culture, le sens de la préservation de la vie.

Pour en revenir à l'énergie nous allons lancer un inventaire de toutes les actions énergétiques alternatives déjà existantes sur le territoire, et créer avec tous ces acteurs un réseau et un groupe de réflexion, qui nous suggérera de nouvelles pistes et orientations pour gagner le pari « énergies propres des années futures ».



QUE PRÉVOIT LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE?

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte vise entre autres à :

- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990
- Diminuer de 30 % la consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012
- Diversifier la production d'électricité en réduisant à 50 % à l'horizon 2025 la part du nucléaire dans la production d'électricité, et en portant dans le même temps la part des Energies Renouvelables à 32% de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité.



Plan d'implantation des bâtiments ZAI Diefmatten



D'une zone d'activité d'intérêt départemental au nouveau parc d'activité Sud Alsace Largue

C'est en cette fin d'année que la communauté de communes ouvrira le nouveau parc d'activité Sud Alsace Largue situé sur le ban de la commune de Diefmatten. Issu de la collaboration entre la communauté de communes et le conseil départemental du Haut-Rhin, c'est sur près de 7 hectares que les entreprises trouveront un nouveau parc d'activité à haute qualité environnementale. La collaboration entre les deux collectivités va permettre aux futures entreprises intéressées de trouver sur ce parc des terrains viabilisés et optimisés pour une installation rapide, des espaces renaturés, des solutions environnementales réfléchies pour chaque parcelle, la présence de la fibre optique, idéale pour développer son activité numérique ainsi que de futures solutions d'économie circulaire sur le site. Ce parc d'activité inscrit résolument la collectivité dans une dynamique économique nouvelle et cohérente avec ses objectifs de transition énergétique locale et d'évolution durable de son territoire.

Résolument axé vers l'innovation et l'industrie du futur, le parc d'activité Sud Alsace Largue pourra accueillir des entreprises ou des artisans innovants, des industries locales et nationales ou des entreprises du tertiaire qui sur 7 hectares trouveront une connexion rapide au maillage routier départemental et national et se situant à proximité des agglomérations de Mulhouse et Belfort-Montbéliard.

Preuve que ce programme économique est novateur, les travaux de création du parc d'activité Sud Alsace Largue sont soutenus financièrement par l'Etat via le fond national à l'aménagement et au développement des territoires (FNADT), la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le département du Haut-Rhin via son soutien financier et logistique au territoire.

École de musique : à vous de jouer !

Structure historique et renommée du paysage culturel local, l'École de Musique de la Région de Dannemarie (EMRD) est depuis 25 ans un acteur incontournable de la mise en œuvre d'une politique dynamique de l'animation culturelle et artistique du territoire.

La communauté de communes Sud Alsace Largue s'associe au projet de l'association de l'école de musique qui est de proposer aux habitants du nouveau territoire une offre d'enseignement musical diversifiée et attractive. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire animée par Mme Caroline FEST, la directrice, met tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Sous l'égide du Conseil Départemental pour la Musique et la Culture et en accord avec le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, l'EMRD s'inscrit dans une dynamique qui pro-

pose la meilleure adéquation entre les apprentissages disponibles et les attentes des jeunes et adultes susceptibles de s'adonner à la musique.

Elle propose un enseignement de qualité accessible à tous les âges, pour lequel la recherche du plaisir de pratiquer l'instrument de musique de son choix est fondamentale. La palette des instruments proposés est en mesure de répondre aux attentes de la population mais aussi d'alimenter la tradition musicale de notre région pour les élèves confirmés, au bénéfice des trois harmonies implantées sur notre territoire.



Mémo Histoire

1985

L'école de musique de la Musique Municipale de Dannemarie avait à l'origine pour mission de former les jeunes aux instruments d'harmonie, pour renforcer ses propres rangs.

Entre 1985 et 1990

Elle prend de l'ampleur et s'organise avec l'arrivée de professeurs extérieurs et s'ouvre à la pratique d'autres instruments, dont le piano.

1991

Création de l'école de musique de la région de Dannemarie indépendante de La Musique Municipale de Dannemarie, devenue orchestre d'harmonie, soutenue alors par la communauté de communes de la Porte d'Alsace.

A partir de 2002

160 élèves fréquentent l'EMRD et l'association élargit son rayonnement.

Depuis 2008

Elle s'inscrit dans la démarche du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques du Haut-Rhin, ce qui lui confère une place dans le dispositif régional de l'enseignement de la musique.

2017

Fusion de la communauté de commune de la Porte d'Alsace et de la communauté de communes de la Largue et harmonisation des tarifs pour tous les habitants du territoire.

Des instruments à vent aux cordes, sans oublier la batterie, la palette des cours proposés par l'EMRD a de quoi séduire. Elle s'est engagée résolument dans la promotion des instruments délaissés par les jeunes en permettant la mise à disposition gratuite d'un instrument la première année pour les débutants (cor d'harmonie, trombone, trompette, baryton, euphonium, accordéon).

Elle propose aussi des cours d'éveil musical à partir de 4 ans. Ces cours dispensés aux jeunes enfants contribuent à leur développement intellectuel et social, complémentaire des enseignements de la maternelle. Les tarifs des cours, très attractifs, sont désormais élargis à toute la population de la nouvelle communauté de communes.

L'EMRD développe avec succès les pratiques collectives variées : chorale des jeunes, ensemble instrumental Crescendo et autres groupes occasionnels d'élèves, notamment en musique actuelle.



L'école participe également au rayonnement de la musique sur le plan local en proposant ou en prenant part à l'organisation de concerts et de manifestations à destination du public.

Les 15 professeurs diplômés, les 140 élèves et de nombreux parents et bénévoles engagés dans cette dynamique sont les forces vives de l'école. Ils contribuent à en faire un lieu de vie artistique où on vient apprendre à jouer d'un instrument, se faire plaisir, pratiquer avec d'autres et vivre la musique en groupe : les bases d'un projet qui font la renommée et l'attractivité de l'école.

La collectivité soutient l'association de l'école de musique de la région de Dannemarie et siège à son comité avec deux membres de droits. Elle participe ainsi au rayonnement intercommunal culturel dans le domaine de l'éducation et la musique.

La mise à disposition de locaux, de personnel technique d'entretien ainsi que l'octroi d'une subvention annuelle couvrant une partie des frais de fonctionnement (27%) garantit aux habitants une structure de qualité, ouverte sur le monde artistique et culturel d'aujourd'hui.

A travers son engagement reconduit chaque année, la collectivité apporte sa contribution au maintien de la tradition musicale dans nos 44 communes et affirme son attachement à la vitalité artistique de notre territoire.



Président de l'école de musique
Jean-Louis BUSCHIAZZO

Directrice
Caroline FEST

CONTACT // EMRD

16, rue de la Brigade Alsace Lorraine
68210 DANNEMARIE

03 89 07 83 11

ecole.musique.dannemarie@orange.fr

emrdann.free.fr

Retour des rythmes scolaires à 4 jours la collectivité a relevé le défi !

Conformément aux engagements du Président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible dès cette rentrée. La plupart de nos écoles ont choisi de profiter de cette dérogation. Conséquence immédiate : toute l'organisation des accueils périscolaires a dû être revue en un temps record pendant la période estivale avec une exigence : la meilleure qualité d'accueil pour les enfants dès le 4 septembre 2017.

Des services réactifs et à l'écoute des parents

Durant tout l'été, les services intercommunaux et l'association des Larguotins se sont appliqués à orchestrer la rentrée dans le respect des contraintes de tous. Cela a nécessité de revoir l'ensemble du fonctionnement des accueils afin de s'adapter aux nouveaux horaires d'école et trouver l'organisation la plus adéquate pour les enfants accueillis, quel que soit le site.

Le travail réalisé pendant l'été a été particulièrement complexe, les services et les personnels ont su s'adapter à des demandes d'accueil en forte augmentation, plus particulièrement en accueil périscolaire du soir. Il a fallu faire preuve de réactivité afin de contacter toutes les familles pour confirmer ou modifier les demandes d'accueil faites en mai sur la base des 4.5 jours. Les plannings de fréquentation ont été refaits et les demandes d'accueil supplémentaires ont été traitées au fur et à mesure. La collectivité a dû réorganiser le temps de travail des animateurs, pallier aux absences et aux remplacements nécessaires dans des délais très courts et renégocier des contrats de prestations de services tels que celui du transport.

Le jour J : un accueil conforme aux volontés de chacun et dans les meilleures conditions pour les enfants

Le 4 septembre, plus de 400 enfants ont été accueillis pour le déjeuner dans les accueils périscolaires et les restaurants scolaires de l'ensemble de la communauté de communes Sud Alsace Largue, et plus de 180 le soir et la fréquentation augmentera encore les jours suivants.

Les accueils de loisirs et les restaurants scolaires de l'ensemble de la communauté de communes accueillent depuis la rentrée entre 550 et 600 enfants le midi et entre 200 et 250 le soir.



Les Mômes ont la « Fraich' Attitude »

A l'occasion de la fête des fruits et légumes frais, Interfel en partenariat avec l'Association des Maires de France, organisait cet été la journée Fraich'Attitude : un concours du plus beau pique-nique de France à base de fruits et légumes frais, auquel ont participé les structures petite enfance et jeunesse de la communauté de communes.

Au cours de cette journée, ce sont ainsi plus de 80 enfants qui ont pris part aux ateliers ludiques et pédagogiques organisés en partenariat avec les différents acteurs du bien manger local. Il s'agissait d'appréhender les questions alimentaires, de découvrir les recettes et les bienfaits d'une consommation quotidienne de fruits et légumes frais.

Une journée clôturée par un apéro champêtre où élus, parents, partenaires... ont dégusté les brochettes, smoothies et autres préparations originales à base de fruits et légumes réalisés par les enfants avec les produits fournis par les producteurs locaux.

Enchantés de leur journée, les enfants posent devant la fresque réalisée par leur soin à partir de peinture végétale, fabriquée à base de déchets de jus de légumes.



Le mois de la Parentalité



« Mieux communiquer en famille ! », la conférence organisée par le RAM Sud Alsace Largue dans le cadre du mois de la parentalité le **vendredi 17 novembre à 20h** donnera le coup d'envoi des manifestations à destination des parents dans le Sundgau à l'initiative du **réseau Parents-68**.

Des temps de rencontre et d'échanges gratuits pour les familles du bébé à l'ado, toute la journée du **samedi 18 novembre**, seront également proposés à la médiathèque Départementale du Sundgau et à la MJC d'Altkirch, animés par les professionnels des RAM de Sepois-le-Bas, Dannemarie, Altkirch, Hunsbach et Hirsingue, en partenariat avec les animateurs de la MJC, la MSA⁽¹⁾, la PMI⁽²⁾...

Au programme, divers ateliers, conférences ou encore débats à faire en famille: « Raconte-moi une histoire », éveils à la psychomotricité, cirqu'en famille, art floral, « Taguons ensemble », « Slammons »... De quoi partager et expérimenter de multiples façons de communiquer entre enfants et adultes !

Infos & inscriptions

RAM 03 89 08 04 80
ram@sudalsace-largue.fr
www.novembrepourlesparents.fr

LES ÉLUS À LA DÉCOUVERTE DES SITES COMMUNAUTAIRES

Peu après l'installation du nouveau conseil communautaire de la communauté de communes fraîchement fusionnée, le Président Pierre SCHMITT avait invité l'ensemble des membres à un parcours découverte. Objectif : faire connaître à tous les élus les sites appartenant à la communauté de communes Sud Alsace Largue. Une dizaine d'arrêts étaient ainsi planifiés à travers l'ensemble du territoire : les sites dannemariens de la petite en-

fance, du COSEC ou de l'école de musique, la MARPA de Seppois-le-Bas, le relais nautique de Wolfersdorf, l'aire de camping-cars de Chavannes-sur-l'Étang, la Maison de la Nature du Sundgau d'Altenach ou encore le nouveau centre technique de Retzwiller.

Les élus ont ainsi pu prendre la mesure de l'implantation et de la présence des services communautaires sur notre nouveau territoire.



RAPPEL DE CONSIGNES DE TRI DES « TLC »

Tous les TLC usagés (Textiles, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Les textiles et linges de maison peuvent aussi être redistribués par des associations caritatives ou recyclés. Des conteneurs sont disponibles dans les communes de la communauté de communes Sud Alsace Largue. Pour connaître leurs emplacements, rendez-vous sur sudalsace-largue.fr ou sur lafibredutri.fr/je-depose

+ d'infos :

Service Gestion des produits résiduels ménagers
7 Rue de Bâle 68210 Dannemarie - 03 89 07 24 24
om@sudalsace-largue.fr



JOURNÉE DU PATRIMOINE Les langues maternelles et régionales à l'honneur

« Cultiver sa Muetersproch » était proposé à la Maison de la Nature du Sundgau pour l'édition 2017 de la Journée du Patrimoine afin de remettre sur le devant de la scène un patrimoine linguiste qui se raréfie mais qu'il convient de stimuler. L'alsacien et le patois roman sont en effet deux dialectes utilisés sur le territoire de la communauté de communes. Au fil de la journée, poèmes, pièces de théâtre, chants et débats sur la place du bilinguisme ont rythmé cette rencontre conviviale alliant langues, folklore et arts. La communauté de communes se félicite de défendre cet héritage et remercie tous les intervenants pour leur contribution au succès de cette journée.

Müadersproch, Brüadersproch

Jetz gäng i zruck
zua dr Müadersproch
jetz trink i widder us dr weicha Qualla
jetz weiss i widder wia alles heisst
s Wort kunnt vun asa un klinget un
stümmt wia s runda Liad därt unta
vom Mehlaräd im biäulia Heimatgrund
(...)

Hilf dü uns jetz
Müadersproch
äss m'r dr richtigä Wag
finda zua dr Brüadersproch

ADRIEN FINCK, Hagenbach, 1930-2008.

Langue maternelle, langue fraternelle

Voilà que je retourne
à la langue maternelle
et de nouveau je bois à cette source tendre
et de nouveau je sais le nom de toute chose
la parole me vient d'elle-même et sonne juste
comme tourne rond tout en bas la chanson
de la roue du moulin au fond bieu du pays
(...)

Vole à notre secours
langue maternelle
aide-nous à trouver le vrai chemin
vers la langue fraternelle

Version française : Claude Vigée.

FINAL EN BEAUTÉ POUR LE TOUR D'ALSACE 2017



L'organisation du Tour d'Alsace avait choisi les routes de la communauté de communes pour l'étape finale de l'édition 2017 du Tour d'Alsace cycliste qui s'est tenu du 26 au 30 juillet dernier. Une foule nombreuse avait pris place sur les bords de route dans l'attente du passage de la traditionnelle caravane et du peloton. Un temps ensoleillé et une foule surchauffée d'environ 2500 personnes accueillaient finalement les coureurs pour le sprint de cette dernière étape dans les rues de Dannemarie, consacrant ainsi l'australien Lucas Hamilton, vainqueur de ce tour 2017.

Un beau succès populaire pour cet événement duquel la communauté de communes est partenaire depuis de nombreuses années. Rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2018 !



STUWA EDITION 2017 : 4 NOUVELLES ŒUVRES

La Stuwa était la pièce à vivre de la maison sundgauvienne. C'est dans ce lieu de rassemblement et d'échanges que la langue, les contes, l'histoire et la cuisine, en somme la culture de ce territoire, se forgeait et se partageait. En créant Stuwa, un parcours d'art contemporain dans ses villages, le Sundgau renouvelle sa réflexion sur le paysage, l'écologie, l'espace public et la vie locale en puisant dans son histoire pour se tourner avec créativité vers l'avenir.

Pour sa 3^e édition, le parcours Stuwa s'est enrichi de 4 nouvelles œuvres autour du thème de la « mobilité » sur le territoire de la communauté de communes. Imaginée par l'artiste Pauline Toyer, l'œuvre nommée « Point Zéro » surplombe l'arrière du parking de la salle polyvalente de Seppois-le-Haut à l'orée du bois. Symbole du mouvement et d'un avenir en perpétuelle construction, l'œuvre de Marion Orfila intitulée « Bascule » a été installée à Pfterthouse. Enfin la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach héberge l'œuvre de Julien Fargetton « Jusqu'à rompre » et celle de l'artiste sundgauvien Fabien Haller « Lapin Noir », financée par le Conseil de Développement du Sundgau.

+ d'infos : stuwa.fr





Communauté de Communes Sud Alsace Largue

7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE

03 89 07 24 24 // info@sudalsace-largue.fr

sudalsace-largue.fr

